

Les vélos rêvent d'éviter la promenade Desbons

Ce courrier est une proposition de rebond du collectif Vel'Auch sur l'article du 13 août dernier intitulé « Ils prennent les piétons pour des piquets de slalom ».

3 objectifs à ce rebond :

- donner un point de vue vélo, peut être inattendu,
- insister sur les mesures structurelles, évoquées pour partie par l'article du 13 août,
- proposer quelques pistes complémentaires d'actions.

Pour rappeler brièvement le contenu de l'article du 13 août, voici le résumé publié avec l'article : *« Alors que les trotinettes et vélos électriques connaissent un réel essor, leur coexistence avec les piétons inquiète sur les sentiers de promenade »*. L'article contient une alerte des forces de l'ordre sur la hausse des accidents liés à ces modes de circulation à Auch ainsi qu'un témoignage d'un promeneur sur les accidents dont il a été témoin et les risques qu'il perçoit sur la promenade Claude Desbons longeant les berges du Gers.

Tout d'abord, il nous paraît très clair que quand on se promène à pied sur la promenade Desbons, on a envie d'être non seulement en sécurité comme partout ailleurs, mais en plus sur cette promenade on est là pour profiter d'un moment agréable de détente, sans stress. Sentir des vélos ou autres engins de déplacement personnel (EDP), comme les trotinettes électriques, passer à côté de nous à une distance ou une vitesse qui nous paraît risquée, d'autant plus quand on sait qu'il y a déjà eu des heurts, être en vigilance constante, gêne la promenade, d'autant plus quand on se sait vulnérable ou qu'on s'inquiète pour ses proches qui le sont. Et ne parlons pas des blessures et du choc pour les victimes d'accrochages...

Donc oui, il est compréhensible de s'inquiéter et d'espérer des utilisateurs de vélos et autres EDP qu'elles ou ils adaptent leur vitesse et leur distance aux piétonnes et piétons pour leur sécurité et, également, leur tranquillité. Ca, c'est le domaine des mesures individuelles et nous y reviendrons ainsi que sur les mesures structurelles.

Maintenant, le point de vue des vélos/EDP, justement : **nous rêvons d'éviter la promenade Desbons !**

Oui ! Si on met à part le vélo promenade qui se plaît très bien sur la promenade, pour le vélo et les EDP qui font des trajets « utilitaires » (aller au travail, faire des courses, etc.), ce que nous voulons, comme les voitures, c'est aller vite ! Et il n'y a rien de plus casse-pied (ou casse-pédale) que de circuler sur une promenade « encombrée » de piétons et piétonnes qui nous obligent à ralentir, freiner, ré-accélérer, slalomer, etc. Nous rêvons d'une piste pour nous, droite, sans personne à éviter ! Et tant qu'à y être qui passe directement devant les commerces où nous allons.

Le hic, c'est que nous n'avons pas d'alternatives sécurisée à la promenade Desbon à ce jour et que beaucoup de vélos/EDP préfèrent rouler sur la promenade plutôt que de prendre le risque de rouler dans une des rues alternatives à cette promenade, principalement l'avenue Yser et les Rues Augusta et Rouget de l'Isle (et en moindre mesure la rue du 8 mai de l'autre côté du Gers). Dans ces rues, nous ne nous sentons pas en sécurité : voitures qui nous doublent souvent avec le risque de nous doubler de trop près, voitures dont on sent également qu'on les gêne quand elles sont obligées de piétinner derrière nous sur des axes où elles aussi veulent aller au plus vite, voitures qui nous gênent également nous aussi aux heures de pointes quand ce sont elles qui bouchonnent et que c'est nous qui piétons. Si besoin de rendre concret le sentiment de sécurité pour le cyclistes/EDP, une rue où nous nous sentons vraiment en sécurité, c'est une rue où vous ne vous inquiéteriez pas de voir de jeunes enfants circuler à vélo.

Signe potentiel de ce besoin structurel d'aménagements facilitant la circulation des vélos et EDP à Auch, et les incitant à quitter les espaces piétons (promenade Desbons ou trottoirs même), c'est l'accidentologie vélo/EDP avec les voitures : si on regarde les nombres d'accidents sur les bases de données publiques entre 2019 et 2023 (les données plus récentes ne sont pas disponibles), nous

avons à Auch sur ces 5 années 9,2 accidents vélo/voiture (ou moto) pour 10 000 habitants. A titre de comparaison, si tant est qu'elles font sens, c'est 1,8 à Dax, ville de taille similaire à Auch, et 4,2 à Montauban. Pour vélo (ou EDP) et piéton, c'est respectivement 0,9, 0 et 0,2. Pour piéton et voiture : 19,7, 3,7 et 6,1 accidents pour 10 000 habitants. Et les accidents les plus graves sont liés aux voitures très majoritairement. A moins que les gens à Auch soient intrinsèquement plus casse-cous qu'à Dax ou Montauban, il est probable que l'aménagement des rues joue un rôle là-dedans, à côté d'autres facteurs liés à des contextes différents entre ces villes.

Bref, à ce jour, la promenade Desbons, pour les vélos/EDP, c'est non seulement le plus sécurisé, mais aussi à certains moments le plus rapide. A tel point d'ailleurs, que nous devons vous avouer la chose suivante : la principale demande du collectif Vel'Auch à la mairie depuis 2 ans (et plus récemment au Conseil Départemental pour les voies le concernant) porte sur la réalisation de petits aménagements de continuité cyclables qui permettraient de disposer d'une première colonne vertébrale cyclable continue dans Auch. Pour nous, la promenade Desbons est un élément inévitable de cette colonne vertébrale ; deux des aménagements que nous demandons la concerne directement et deux autres indirectement.

En effet, la principale alternative à la promenade ce serait l'avenue d'Yser, y créer des pistes cyclables nécessiterait de la reconfigurer en profondeur, c'est-à-dire refaire en grande partie une rue qui a été refaite il y a à peine une douzaine d'années ! On comprend bien que cela questionnerait en terme d'utilisation d'argent public...

Si on fait la synthèse des besoins de divers modes de déplacement, nous voudrions donc, en lien avec la promenade Claude Desbons, trouver des solutions qui permettent autant que possible que :

- les piétons et piétonnes disposent d'un lieu de balade agréable, serein, au frais et au vert,
- les vélos/EDP aient des cheminements rapides et fluides pour rejoindre quelques destinations clés (notamment zones et rues commerçantes, parcs, espaces sportifs),
- les voitures puissent rouler vite sur les principaux axes sans risque pour les autres usagers,
- les coûts globaux soient minimisés.

On peut envisager différentes pistes « à chaud », sans qu'aucune ne réponde complètement à ces enjeux : scinder la promenade en une zone piétons et une zone vélo, l'élargir avant de faire cette cission, aménager l'autre côté du Gers et faire un côté piétons, un côté vélos, mettre en place une piste cyclable sur les trottoirs rue d'Yser, etc.

Nous proposons à la Mairie que ce problème soit soumis au Conseil de Développement Local d'Auch, instance composée de citoyens et citoyennes tirées au sort qui permet de croiser les regards divers, ce qui semble pertinent sur ce type de problématique complexe.

Enfin dans l'attente de mesures structurelles, à l'échelle individuelle, que peut-on faire dans la situation actuelle ?

Voici quelques suggestions, imparfaites et non exhaustives :

- pour les piétons et piétonnes : marquer à droite sur la promenade, ou plus largement essayer de toujours préserver un passage vélo à votre gauche (pas toujours facile en groupe),
- pour les vélos : ralentir avant de doubler des piétons et garder une distance large avec eux, plus que la distance qui vous paraît suffire à vous-même, car les personnes les plus vulnérables ont probablement une appréciation différente de la votre concernant distance et vitesse sécurisées,
- pour la police municipale, dont certains membres roulent en vélo : suggérer des aménagements de voirie à la commune à partir de votre expertise et connaissance du terrain et des problématiques,
- pour tout le monde, écrivez à la Mairie pour remercier les élu.e.s et les services lorsque des aménagements sont faits dans la ville qui incitent les vélos et EDP à quitter la promenade Desbons ou plus largement les trottoirs et autres espaces piétons. Elles et ils reçoivent probablement plus de critiques que de remerciements sur ces sujets.

Si des piétons et piétonnes ou des personnes utilisant des EDP souhaitent contacter le collectif Vel'Auch, ou encore mieux, nous rejoindre pour porter nos enjeux collectivement, elles et ils peuvent le faire à cette adresse : velauch-actifs@listes.collectif32.fr
Nous serons également ravis d'accueillir des automobilistes !